

LE TEMPS

Etudes Vendredi 12 novembre 2010

Les diplômes des universités privées accueillis avec méfiance

Par Sandrine Hochstrasser

L'école Wesford vient grossir les rangs des unis privées à Genève. Mais que vaut-elle?

Les salles de classe sont encore vides et les tableaux sous cellophane. Le mobilier est sur le point d'arriver. Rue de l'Arquebuse à Genève, l'[Université Wesford](#) accueille ses 25 premiers élèves.

C'est la 19e université privée qui vient s'installer au bout du lac. Comme la plupart de ses consœurs, les programmes proposés (bachelor, masters, doctorats, etc.) sont essentiellement orientés commerce et management.

Que vient apporter cette nouvelle institution dans le paysage genevois? «Notre spécialité, ce sont les formations en alternance, à temps partiel. Nous avons une liste d'entreprises qui sont prêtes à engager des jeunes pendant leur formation tout en payant leurs études», explique Alex Liénard, président du groupe. Plus de 60 sociétés, dont Rolex, Caterpillar ou Tag Aviation, ont déjà manifesté leur volonté de participer, assure-t-il.

«Nous avons même 300 entreprises potentiellement intéressées, mais ce qui nous manque pour l'instant à Genève, ce sont des étudiants!» glisse le président de l'école fondée en 1987 à Grenoble. Encore méconnu en Suisse, le groupe Wesford doit composer avec une forte concurrence, implantée depuis longtemps dans la région. Et «prouver qu'on est sérieux», tonne le directeur en charge de trois établissements en France – plus de 3000 étudiants au total.

Les titres délivrés sont-ils reconnus?

L'école Wesford s'inscrit dans le processus dit de Bologne, délivrant bachelors et masters. Mais ces diplômes délivrés à Genève sont-ils reconnus? C'est là que tout se corse. Aucune université privée en Suisse n'est reconnue par les autorités, rappelle Ivana Vrbica, responsable de l'unité de l'enseignement supérieur au Département de l'instruction publique (DIP) à Genève. Le canton octroie une autorisation d'exploitation, basée sur des normes de sécurité, de transparence, etc. Mais la valeur du diplôme des établissements privés n'est pas garantie.

«Il n'y a aucune protection des titres en Suisse. N'importe qui peut dire qu'il délivre un bachelor et qu'il respecte le système de Bologne. Cela ne garantit pas le contenu du titre et sa reconnaissance par d'autres établissements!» prévient Ivana Vrbica.

Un jeune étudiant chinois en a fait l'amère expérience après trois ans d'études à l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB) à Sion. Il a même décidé de porter plainte contre l'établissement cet été, selon [un témoignage révélé par Le Matin](#).

«On est tous dans le même bain», reconnaît Terry Akitt-Schwarz, responsable de la communication de la Business School Lausanne (BSL), «puisque aucune université privée n'est reconnue en Suisse. Cela ne nous pose pas trop de problèmes, car nos étudiants sont surtout internationaux. Après leurs études,

ils retournent à l'étranger, et nos diplômés sont reconnus dans le monde entier. A l'exception de la Suisse.»

Impossible donc de poursuivre sa formation dans une université publique helvétique après un diplôme privé? Ce n'est plus aussi radical: «Avant, nous refusions de reconnaître les diplômes des institutions non publiques, mais c'était aberrant, puisqu'il y a de très bonnes écoles privées», explique Pascal Garcin, directeur de la division administrative et sociale des étudiants à l'Université de Genève. A présent, l'alma mater étudie chaque cas, fondant ses décisions de reconnaissance sur des ouvrages et des sites largement utilisés par les milieux académiques, comme l'[Europa World of Learning](#) (qui ne répertorie pas en l'occurrence la Wesford).

L'Université de Genève (Unige) vérifie notamment que l'institution soit active dans l'enseignement et dans la recherche. «Il faut donc qu'il y ait des programmes de doctorat», précise Pascal Garcin.

L'Unige n'a jamais reçu de demande d'immatriculation émanant d'un diplômé de Wesford. Aucun examen approfondi n'a donc porté sur cette école. «A première vue, leurs conditions d'admission sont très larges. Il suffit d'avoir un baccalauréat français, alors que nous exigeons à l'université une certaine moyenne», juge toutefois Pascal Garcin, après un bref aperçu du programme.

Alex Liénard de répondre: «Effectivement, nos conditions d'admission sont moins strictes car nous venons d'arriver et nous recherchons des candidats. Mais notre objectif est bien de les relever au niveau des institutions publiques.»

kComment sont-ils perçus sur le marché du travail?

Les universités cantonales réservent donc un accueil mitigé aux détenteurs de tels diplômes privés. Mais qu'en est-il du marché du travail? Ces titres sont-ils mieux perçus par les employeurs?

«On préfère un candidat qui a fait HEC Lausanne plutôt qu'une université privée en Suisse romande», tranche clairement Isabelle Vergnes, chef de filiale banque chez Manpower Genève. «Ces diplômes sont moins bien perçus, surtout de la part des employeurs de la région, tels que les banques privées genevoises.» Danielle Bernath, directrice adjointe, consultante senior chez Von Rohr & Associates, nuance: «Un diplôme, quel qu'il soit, prouve la motivation et la discipline du candidat. Mais forcément, les recruteurs sont sensibles à la réputation de l'établissement. Une école dont on ne connaît pas les critères d'entrée, ni les professeurs soulève quelques suspicions.»

Danielle Bernath ne connaît pas la Wesford, mais elle se dit agréablement surprise par le système en alternance proposé par l'école française. «Le temps passé en entreprise apporte rapidement une valeur ajoutée au candidat. Ce système me rassure en tant que futur employeur.» Et les professeurs, des professionnels munis d'une expérience du terrain, apportent également une plus-value.

kComment choisir parmi ces institutions?

Toutes les institutions privées ont leur spécialité. «Tout dépend de son projet d'étude, estime Ivana Vrbica. Si, par exemple, mon fils compte poursuivre ses études aux Etats-Unis, il choisira peut-être la Webster University qui est affiliée avec des campus sur place.»

Pour juger par soi-même de la qualité, «il faut scrupuleusement regarder le programme et la liste du corps enseignant. Sont-ils connus? Ont-ils fait des publications? Les enseignants, c'est 99% de la qualité d'une école! Enfin, regardez également si l'école a des accords avec d'autres universités. La Thunderbird (privée) a par exemple un accord avec l'Institut (reconnu par les institutions publiques) des hautes études internationales et du développement (IHEID)», illustre Ivana Vrbica.

«La collaboration est cruciale pour la réputation», abonde Katrin Muff, doyenne de la Business School

Lausanne, qui collabore avec HEC Saint-Gall pour ses programmes de recherche et de formation continue. Mais à nouveau, la prudence est de mise. «Les écoles privées essaient toujours de nouer des liens avec des unis publiques, pour asseoir leur crédibilité», note Pierre Willa, responsable des relations internationales à l'Université de Genève. «Parfois, il n'y a qu'un échange d'étudiants et elles montent cette relation en épingle. Il faut vérifier que ces relations avancées sont crédibles», prévient-il.

Quelle est la valeur des accréditations?

Et que valent les multiples accréditations qu'affichent toutes les universités? Parmi les plus connus, le sigle américain AACSB ou l'euro péen EQUIS certifient de la qualité des institutions dans leur ensemble. «D'autres, comme AMBA, ACBSP ou EPAS, certifient de la qualité des programmes enseignés. Au-delà, il y a des organisations d'accréditations plutôt douteuses, dont une affiliation ne représente pas grand-chose», critique Katrin Muff, de la BSL.

En Suisse, il n'y a qu'un organe d'assurance qualité des hautes écoles: l'OAQ. Cet organe certifie, pour le compte de la Conférence universitaire suisse, que l'enseignement est digne d'une institution publique. Toutes les universités cantonales subissent cet examen de qualité. Par contre, très peu d'établissements privés possèdent ce label: certaines filières du Franklin College au Tessin, deux filières spécifiques de l'IUKB (mais pas celle qu'avait suivie l'étudiant chinois) et deux instituts de théologie au Tessin et à Coire, précise Stéphanie Maurer de l'OAQ.

Pour clarifier la situation, la loi sur les hautes écoles, discutée actuellement aux Chambres, prévoit que le terme «université» ne puisse plus être utilisé par les établissements qui ne possèdent pas le label suisse. Un tel changement serait très souhaitable, estime Pierre Willa, de l'Université de Genève. «Nous sommes également favorables à cette régularisation. Toutes ces nouvelles «unis» qui se multiplient risquent de nuire à l'image des hautes écoles privées», lance la doyenne de la BSL. L'Université Wesford, qui ne possède pas ces accréditations, risque donc de perdre son titre. «Les autres unis privées de la région seront dans la même situation. Peu importe, relativise Alex Liénard. En France, nous ne pouvons pas non plus utiliser le terme «université» et nous sommes simplement une école supérieure de commerce et de management.»